

CRFC : Rapport du Président pour l'année 2017

Le 24 mars, nous avons tenu notre assemblée générale à Neuchâtel, à la suite de la journée thématique consacrée aux « voies de qualification pour adultes ».

Cette journée a permis à M. Josef Widmer, vice-directeur du SEFRI, de rappeler le cadre légal des voies de qualification des adultes ainsi que les axes prioritaires du SEFRI. La thématique des formations de rattrapage, de requalification et la qualification supérieure des adultes font partie des axes prioritaires du SEFRI car ils convergent avec des positions politiques et des objectifs de la Confédération et des cantons. Les autorités espèrent ainsi pouvoir notamment mieux lutter contre la pénurie de personnel qualifié, ou contribuer à répondre aux préoccupations des travailleurs âgés.

Le professeur Markus Maurer, de la HEP de Zürich, a présenté une vision de la qualification des adultes dans l'avenir, fruit d'un projet de recherche et d'une publication (Berufsabschluss für Erwachsene in der Schweiz).

Le financement des coûts indirects devrait être de plus en plus pris en charge par les cantons. Le développement de la validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de reconnaître les apprentissages et expériences précédents, mais cette voie demeure encore sous-utilisée puisqu'elle n'est suivie que par 8% des adultes qui acquièrent un CFC. De façon plus générale, il y a un manque de flexibilité dans les offres de formations pour adultes ce qui rend difficile la conciliation entre la formation et le travail ainsi qu'avec la vie familiale. Les procédures de qualification sont définies pour des jeunes et non pour un public d'adultes.

La vision pour 2025 est de proposer une offre de formations correspondant mieux aux besoins des adultes, d'améliorer la flexibilité en proposant des formations en emploi (diminuer les coûts indirects), de développer les procédures de qualification basée sur les reconnaissance des compétences et de proposer un encadrement individuel pendant la formation pour diminuer le taux d'abandon de formation.

Florent Cosandey, président de la commission de qualification des adultes de la CLPO, a présenté l'état des lieux de la VAE dans les cantons romands. Il a rappelé que le mandat de la commission « Formation et qualifications des adultes » de la CLPO consiste à améliorer les collaborations intercantionales

au niveau des cantons romands. Le cadre légal des cantons est différent ce qui complexifie la gestion de la VAE (financement différent, concept de culture général différent).

Ralph Thomas, chef de projet du Groupe d'intérêt pour la formation commerciale en Suisse, a présenté ensuite le système de VAE pour le CFC d'employé de commerce qui est mis en oeuvre dans les cantons du Valais, Tessin, Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne (seul canton alémanique). Un gros travail en amont a été effectué, le profil de qualifications et les conditions de réussites ont été définis. La culture générale et les compétences scolaires ont été intégrées dans le profil de qualification. Il y a une reconnaissance des compétences qui ont été acquises dans le cadre d'un autre CFC.

La table ronde a en particulier mis en avant la nécessité de développer un soutien pour la population non qualifiée de plus de 45 ans. Le transfert de compétences est extrêmement important. Les principales questions soulevées ont été de savoir :

Quels sont les outils qui doivent être développés pour identifier les compétences transférables. Comment valider l'expérience pratique dans un métier ? La question du financement a également été au centre des discussions.

Notre secrétaire Jessica Giulio ayant eu la joie d'une naissance en été 2017, elle a bien sûr bénéficié d'un congé maternité jusqu'au 1^{er} décembre. Son absence du bureau nous a permis une fois de plus de mesurer l'importance et l'efficacité de son travail pour le fonctionnement de notre conférence... ainsi, durant son congé, nous avons eu quelques difficultés organiser les rencontres du comité qui n'ont repris qu'à l'automne.

Durant la période « creuse », relevons l'excellent travail réalisé par Gérard Botazzoli qui a procédé à une importante mise à jour du site internet de la CRFC... et il ne reste plus qu'à espérer qu'il attirera de nombreuses consultations car il est devenu une très riche source de renseignements pour le domaine d'activités qui nous réunit.

Merci aussi à Caroline Meier qui nous a aidés à pallier à certains manques au plan administratifs.

Durant l'année 2017, certains aspects de la mise en oeuvre de la Loi fédérale sur la formation continue ont été clarifiés. Ainsi, le mandat de travailler la qualité a été donné par le SEFRI à plusieurs organisations, dont la FSEA et

Lire&Ecrire. Ce mandat donné à de multiples acteurs explique qu'il y ait eu plusieurs journées organisées sur le thème de la qualité en formation continue (réseau qualité, journée nationale sur la qualité, atelier eduQua).

Le réseau romand sur la qualité en formation continue (RQFA) fonctionne et la journée en mai sur les normes a eu du succès.

Les journées nationales FSEA ne sont pas optimales pour les romands, (non bilingues), l'animation doit être bilingue. De plus, comme les besoins sont différents selon les régions, il y a nécessité de développer des formats de journées mieux adaptés.

Le Comité de la CRFC a eu l'occasion de discuter de ces questions avec M. Bernhard Grämiger, directeur de FSEA à Zürich. Il a été convenu qu'à l'avenir lorsqu'il y a des journées nationales, la CRFC devrait être partenaire dès la conception de la journée et durant toute la préparation et la réalisation. Ces journées pourront ainsi avoir une composante romande reconnue et elles permettront aussi de donner une meilleure visibilité à la CRFC. Globalement, le nombre de manifestations nationales va être réduit et l'implication romande améliorée.

Votre président a été élu lors de l'Assemblée générale du 12 novembre 2012 et il a succédé à Géraldine Savary qui avait assumé la présidence durant 6 ans.

Comme j'ai déjà aussi bien entamé ma 6^{ème} année de présidence et que j'ai repris ces derniers mois quelques engagements qui réduisent mes disponibilités, le moment est venu pour moi de transmettre le flambeau !

J'ai ainsi eu l'occasion notamment d'accompagner l'élaboration puis l'adoption et la mise en œuvre de la loi fédérale sur la formation continue. Au cours de ces années, j'ai surtout fait la connaissance de personnes formidables très engagées, à des titres divers, dans la formation des adultes, ces personnes avec lesquelles la collaboration au sein du Comité a été très enrichissante. Je dis à toutes et tous un immense merci !

Je suis aussi très satisfait et heureux de pouvoir proposer à l'assemblée la candidature de ma collègue la Conseillère nationale Géraldine Balet Marchand pour reprendre la présidence et je vous recommande très chaleureusement son élection.

